



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48

www.fr.ch/cha

Aux médias accrédités auprès
des Chancelleries d'Etat

Fribourg et Sion, le 30 août 2017

Communiqué de presse

Rencontre de travail des Conseils d'Etat valaisan et fribourgeois

Les Conseils d'Etats valaisan et fribourgeois se sont rencontrés mardi 29 et mercredi 30 août à Morat. Les deux gouvernements se trouvent en début d'une nouvelle législature et se sont réunis pour la première fois dans leur composition actuelle. La séance de travail de mardi soir a été l'occasion d'échanger et de se concerter sur des affaires d'actualité au niveau intercantonal et fédéral. Dans plusieurs domaines, les cantons de Fribourg et du Valais partagent des intérêts communs et connaissent des défis similaires. Les échanges fructueux et amicaux de la rencontre de cette année l'ont confirmé une nouvelle fois.

A l'occasion de leur rencontre annuelle, les gouvernements fribourgeois et valaisan ont discuté plusieurs thématiques et projets communs. Ils ont également abordé divers dossiers fédéraux d'actualité. Les discussions ont notamment porté sur la candidature « Sion 2026 » pour les Jeux Olympiques, qui prévoit les compétitions de hockey sur glace à Fribourg. Le Conseil fédéral se prononcera prochainement sur le dossier déposé par le comité de candidature. Les deux cantons ont saisi l'occasion pour faire le point et évoquer les étapes futures.

La situation des remontées mécaniques a aussi été au cœur des échanges. Le canton de Fribourg analyse l'état du tourisme dans les Préalpes fribourgeoises et prévoit une stratégie pour redynamiser ce secteur. La rencontre a permis un partage d'expériences et de thématiser entre autre les collaborations interrégionales qui voient le jour entre des stations des deux cantons.

La prévention des risques sismiques a aussi été abordée, notamment la création d'une assurance obligatoire, basée sur un concordat intercantonal. Le canton du Valais est particulièrement exposé au risque de tremblement de terre, mais d'autres régions, comme le canton de Fribourg, peuvent à tout moment être concernées par un séisme. Le concept cantonal valaisan de préparation en cas de tremblement de terre a été discuté. Des collaborations entre les deux cantons sont envisagées.

De nouvelles collaborations sont également prévues dans le domaine de l'exécution des peines et des mesures. La convention relative à l'échange de places de détention qui lie les deux cantons sera prochainement adaptée pour satisfaire encore mieux les besoins réciproques.

La rencontre a enfin permis de faire le point sur l'état d'avancement de dossiers fédéraux d'actualité, notamment le système de la péréquation financière, la réalisation d'un nouveau projet de réforme pour la fiscalité des entreprises et sa mise en œuvre dans les cantons, le projet de

révision des redevances hydrauliques qui impacte fortement les régions alpines ainsi que l'achèvement complet du tunnel du Lötschberg dans le cadre de l'étape d'aménagement 2030 / 2035 de l'infrastructure ferroviaire (PRODES).

Contact

—

Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat, T + 41 26 305 10 40
Philipp Spörri, Chancelier d'Etat, T + 41 27 606 21 12